



INSCAE

LE PLAN COMPTABLE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS (PCEC 2005)

Aucune description

Niveau : Fondamentaux

Prix : à partir de 0,00 Ar HT

Durée : 5 jours | 30 heures

Place : personnes

Sessions

Objectifs de cette formation

- Maîtriser les principes comptables définis dans le PCEC 2005
- Maîtriser les imputations comptables spécifiques aux IMFs et aux banques
- Savoir élaborer les états financiers d'une banque ou d'une IMF
- Savoir interpréter les états financiers via les ratios financiers fondamentaux
- Savoir remplir convenablement les états déclaratifs exigés par la CSBF

- Savoir élaborer les tableaux d'engagements des hors bilan
- Maîtriser l'élaboration des comptes combinés/consolidés d'un réseau d'IMF ou de banques

Programmes de cette formation

- - LE PLAN COMPTABLE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS (PCEC 2005)

THÈME 1 : LA FONCTION COMPTABLE DANS UNE IMF OU DANS UNE BANQUE

THÈME 2 : LES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE COMPTABLE

THÈME 3 : LES PRINCIPES COMPTABLES

THÈME 4 : L'ORGANISATION COMPTABLE AU SEIN D'UNE IMF OU D'UNE BANQUE

THÈME 5 : LE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE SPÉCIFIQUE AUX IMF ET AUX BANQUES

THÈME 6 : L'INVENTAIRE : IMPORTANCE, ORGANISATION ET PRÉSENTATION

THÈME 7 : LES ÉCRITURES DE RÉGULARISATION COMPTABLE DANS LES IMF ET LES BANQUES

THÈME 8 : CONTENU DES ÉTATS FINANCIERS

THÈME 9 : LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS/COMBINÉS

THÈME 10 : INTERPRÉTATION DES RATIOS FINANCIERS

THÈME 11 : LE CONTENU ET LE FONCTIONNEMENT DES COMPTES SPÉCIFIQUES

THÈME 12 : LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

THÈME 13 : CLÔTURE/OUVERTURE DES COMPTES

THÈME 14 : ÉLABORATION DES TABLEAUX D'ENGAGEMENTS ET DU HORS BILAN

THÈME 15 : LES ÉTATS DÉCLARATIFS EXIGÉS PAR LA CSBF